

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents : MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Bernard AURISSET
	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Michel ADAM
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Hervé LUCBÉREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Rosine CARDON	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Didier CASTERES	à	Gérard ROSENTHAL
	Bernard UTHURRY	à	Joseph LEES
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE.

**REÇU**

RAPPORT N°140717-06-PÈRE 22 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

**SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE ET TELECOM**

M. AURISSET souligne que le Service Informatique et Telecom vous propose d'adopter son schéma directeur pour la période 2014-2017.

Ce document de travail, en annexe, détermine la politique et les orientations du service pour les quatre années à venir. Il permet de poser les bases temporelles et financières de l'action du service. Il sera révisé tous les ans en fonction des contraintes externes et pour s'adapter aux évolutions rapides des usages et des techniques.

Le schéma directeur institue notamment une assistance vers les communes membres de la CCPO. Cette assistance, compte tenu de l'effectif actuel du service (1 chef de service, et 1 agent),

concerne du conseil, de l'accompagnement lors de projets, rédaction de cahier des charges (...), mais ne couvre pas le dépannage ou la maintenance des équipements et des logiciels.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le Schéma Directeur Informatique et Telecom 2014-2017 joint à la présente délibération et qui a reçu un avis favorable du Comité Technique réuni dans sa séance du 27 juin 2014.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures

Affiché le 22.07.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 22 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE